

Perpignan dresse le bilan de son Grenelle

Quatre ans après la signature d'une convention cadre avec l'Etat, où la ville en est-elle de son Grenelle de l'environnement 2008-2015 ? Bilan à mi-parcours.

Depuis la loi Grenelle 2, les villes de plus de 50 000 habitants ont l'obligation de présenter chaque année leur situation en matière de développement durable. Chose faite lors du dernier conseil municipal au cours duquel le premier adjoint et ancien maire signataire du Grenelle, Jean-Paul Alduy, a présenté le dossier. L'occasion de faire le point sur les actions réalisées, en cours ou qui restent à mettre en œuvre.

« Des actions sur le long terme »

Le premier adjoint et président d'une Agglo également signataire du Grenelle, a rap-

pelé « la convention signée en janvier 2008 avec Jean-Louis Borloo (alors ministre de l'Ecologie-ndlr), le Plan Climat approuvé pour 2012, l'Agenda 21 et le programme d'actions établi dès 2009 ». Programme qui a déjà porté ses fruits. Jean-Paul Alduy citant en exemples « quelques dossiers ». « Je veux rappeler le Parc Sant Vicens, un modèle pour l'aménagement des parcs de la ville et du département, un éco-quartier au sud de la ville qui devra aussi être un modèle du genre, des transports en commun et une amplitude horaire allant maintenant de 4h à 22h pour une offre totalement différente, déjà 200 kilomètres de pistes

cyclables, plus de 3 millions d'euros engagés dans l'éclairage public basse consommation », a ainsi énuméré Jean-Paul Alduy.

« Toutes ces actions s'inscrivent sur le long terme avec pour but de changer progressivement les comportements », a-t-il conclu avant que le conseiller municipal d'opposition Europe Ecologie-Les Verts Jean Codognès, ne juge ce plan d'actions trop peu dynamique.

« Trop lent » pour l'opposition

Jean Codognès a d'abord fait un petit détour par l'Agglo en revenant sur l'Ecoparc (site regroupant production éco-



► Depuis 208, 142 km d'aménagements cyclables ont été créés.

lienne, solaire et thermique au nord de Perpignan) en butte au rapport négatif du commissaire enquêteur (nos éditions précédentes). « Je regrette que l'Ecoparc soit en panne mais à la lecture du rapport du commissaire enquêteur on peut vous blâmer d'avoir négligé l'impact sur l'opinion, de ne pas avoir organisé assez de réunions explicatives avec les populations. On souhaite maintenant qu'elles soient mises sur les rails », a déclaré le conseiller municipal d'opposition. Puis il est entré dans le « dur » : « Vous parlez de 200 kilomètres de pistes cyclables ? Mais vous n'avez que repeint la chaussée en sens inverse de la circulation des voitures. Le boulevard Kennedy a été refait

mais sans piste cyclable sécurisée. Quand vous reconfigurez des avenues ou des rues, pensez à sécuriser une piste cyclable ! ». Jean Codognès a ensuite évoqué le bio dans les cantines : « Vos documents annoncent 20% de bio dans les cantines pour 2015, le Grenelle vous en fait l'obligation pour 2012 ! ». Et la qualité de l'air de la ville : « Votre dossier dit qu'il y a moins de CO₂, c'est faux ! L'indice de pureté de l'air a été analysé et depuis 2008 on assiste à une détérioration importante de la qualité de l'air à Perpignan, il n'est désormais « bon » que 60% du temps. Peut-être est-ce lié à une politique de déplacement urbain pas aboutie ? Tout cela est trop lent », a conclu l'élu EELV.

Frédérique Michalak

Premiers effets du Grenelle à Perpignan*

- **2,8 millions de Kwh économisés** via le programme de modernisation de l'éclairage public, soit l'équivalent de 230 000 € et 305 tonnes de CO₂ évitées par an
- **9 millions de voyageurs** transportés par les bus en 2010 (+ 40% depuis 2003), objectif du bus-tram : 14 millions en 2015
- **142 km d'aménagements cyclables** (dont 47 km de double-sens cyclables) depuis 2008
- **1 éco-quartier** de 34 hectares et 1 600 logements en projet au sud de Perpignan
- **3 300 hectares de verdure** à Perpignan dont 2 000 ha d'espaces agricoles, 200 ha d'espaces verts et 5 grands parcs

- **4 forêts urbaines** (Neguebous, Bois des Chênes, Serrat d'en Vaquer, Sant Vicens) aménagées depuis 2008, plus de 8 000 arbres plantés, soit 15,5 ha de forêts sur Perpignan
- **1,3 million m³ d'eau économisés** depuis 1998, 48% d'eau économisée pour l'arrosage des espaces verts en 9 ans (soit 250 000 m³)
- **+ 10% de collecte sélective** des ordures ménagères depuis 2009, 160 conteneurs enterrés, une centaine programmée en 2012
- **20% de produits bio** dans les cantines en 2015
- **2 085 ramettes de papier économisées** par la ville entre 2008 et 2011.

► (*) source Mairie de Perpignan, janvier 2012